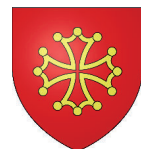


Commune de VENASQUE

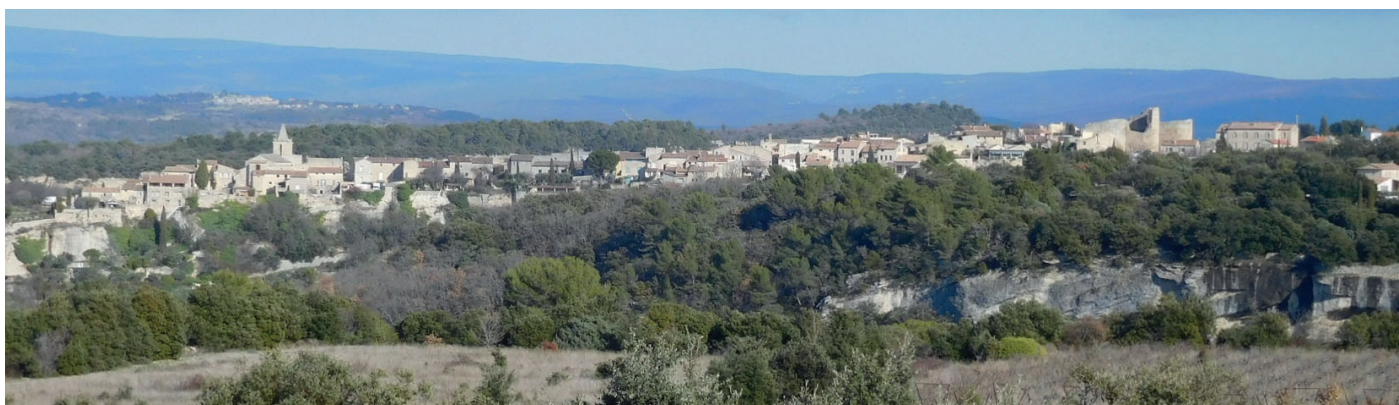
Hôtel de Ville, 88. Grand'Rue, 84210 VENASQUE

Tel : 04.90.66.02.93 / Fax : 04.90.66.60.46

Email : mairie@venasque.fr



ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE VENASQUE



4e. LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES ET DES SECTEURS DE MIXITE SOCIALE

Dates :

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) prescrite par DCM du 28/03/2012

Règlement National d'Urbanisme entré en vigueur le 27/03/2017

PLU arrêté par DCM du 04/04/2019

PLU approuvé par DCM du 14/11/2019

DCM : Délibération du Conseil Municipal

DOCUMENT APPROUVE - 14/11/2019



POULAIN URBANISME CONSEIL

223 ch du Malmont-Figanières, 2bis Les Hauts de l'Horloge, 83300 DRAGUIGNAN

Email : contact@poulain-urbanisme.com



EMPLACEMENTS RESERVES AUX VOIES ET OUVRAGES PUBLICS, AUX INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL ET AUX ESPACES VERTS				
Numéro	Objet	Localisation	Superficie	Bénéficiaire
1	Création de stationnements	Le Village, parcelles B 663, 675 et 676	680 m ²	Commune
2	Elargissement du chemin d'Escombeau	Escombeau, parcelle F 240	490 m ²	Commune
3	Aménagements publics et réponse aux besoins des services techniques	La Coutelone, parcelles B 494, 496, 497, 498, 732 et 1003	1 207 m ²	Commune
4	Création d'une aire de stationnement / rabattement	Coste Chaude, parcelle F 55	796 m ²	Commune
5	Création d'une aire de stationnement / rabattement	Coste Chaude, parcelle F 63	364 m ²	Commune
6	Aménagement du chemin des Espuy (partie nord)	Escombeau, parcelle F 280	1 151 m ²	Commune
7	Création d'une aire de stationnement et d'aménagements publics	Escombeau, parcelles F 274 et 281	4 107 m ²	Commune
8	Création d'une aire de stationnement	Espuy, parcelle F 74	4 038 m ²	Commune
9	Extension du cimetière	Le Ribas, B 283	1 807 m ²	Commune
10	Elargissement du chemin de la Peyrière	Escombeau, parcelles 811p, 261p, 1170p, 255p, 254p et 1075p	Largeur de 6 m	Commune
11	Elargissement du chemin des Combettes, création d'un bassin de rétention et sécurisation des rochers	Coste Chaude, parcelles F 69, 873, 875p et 877	6 813 m ²	Commune
12	Elargissement du chemin des Aires		Largeur de 8 m	Commune
13	Elargissement du chemin des Espuy		Largeur de 7 m	Commune
14	Création d'une aire de retournement	Brunet et Maroine, parcelle F 367p	256 m ²	Commune
15	Création d'une aire de stationnement	Saint Siffren, parcelles B 722 et 723	3 813 m ²	Commune
16	Elargissement du chemin de l'Appié	Chemin de l'Appié	Largeur de 7 m	Commune



EMPLACEMENTS RESERVES AUX VOIES ET OUVRAGES PUBLICS, AUX INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL ET AUX ESPACES VERTS				
Numéro	Objet	Localisation	Superficie	Bénéficiaire
17	Elargissement de l'impasse des Cerisiers	Impasse des Cerisiers	Largeur de 5 m	Commune
18	Création d'une interface contre le feu de forêt et d'une voie de desserte	Escombeau, parcelles F 315p, 316, 321p, 688p, 689p, 690p, 691p, 692p, 949p, 950p, 1025p, 1071p, 1072p, 1075p et 1076p	18 790 m ²	Commune
19	Création d'une voie de desserte / piste DFCI	Brunet et Maroine, parcelles F 366p et 367p	Largeur de 4 m	Commune
20	Aménagement du chemin existant	Lieudit l'Espuy	Largeur de 6 m	Commune
21	Aménagement d'un l'espace public	Le Village, parcelle B 626	30 m ²	Commune
22	Agrandissement de la mairie	Le Village, parcelles B 611 à 613	423 m ²	Commune
23	Amélioration du carrefour chemin de l'Appié et chemin de la Peyrière	Lieudits Escombeau, Terre Blanche et l'Appié, parcelles F1109p, F1110p, F1111p, F814p et B481p	1 141 m ²	Commune

SECTEURS DE MIXITE SOCIALE (ART. L151-15 DU CU)				
N°	Localisation	Superficie (m²)	Pourcentage a minima imposé de logements locatifs sociaux (LLS)	Nombre de LLS attendus a minima (estimation)
SM1	Village	448 m ²	33,3%	1 (sur 3 logements)
SM2	Appie	10 690 m ²	31,3%	5 (sur 16 logements)
SM3	Escombeau	4 488 m ²	33,3%	2 (sur 6 logements)

